

«L'intérêt de l'administration exige que toute crise ministérielle soit promptement terminée ; un cabinet démissionnaire n'a plus d'action assez forte sur les affaires et sur les hommes pour leur imprimer une allure convenable, il ne peut entamer aucune grande affaire ni prendre des mesures touchant à la marche politique de l'administration.

«Les élections ordinaires sont prochaines et doivent avoir lieu au mois de juin pour le renouvellement de la moitié des membres de l'assemblée et le remplacement de quelques membres démissionnaires. Il faut donc qu'en un temps moral avant les élections, le Gouvernement qui doit travailler avec les nouveaux élus, soit à même de pouvoir agir sur les élections selon les nécessités de sa position, par ses actions et par le principe de sa formation. Ce temps ne saurait être moindre que celui fixé par le rapport du 24 décembre 1859.

«Il est ainsi urgent que rapport soit fait à S. A. R. afin que le cabinet soit déchargé de son mandat dans le commencement du mois de mai. Tous les membres du cabinet ne veulent pas assumer la responsabilité du retard. Il y a plus ; il semble nécessaire de prier S. A. R. de ne pas donner suite à la proposition de nommer quelques membres du Conseil d'Etat, nomination dont le caractère plus ou moins politique paraît en dehors de l'action d'un cabinet à l'agonie.»

A la suite de ce rapport les trois membres du gouvernement qui se considéraient à l'égard de la Couronne comme démissionnaires depuis le mois de décembre 1859, s'adressèrent le 5. 5. 1860 au prince-lieutenant «pour qu'une résolution définitive soit prise sur la position que leur a faite la dernière session de l'Assemblée des Etats.»

Dans une lettre datée du 6 juin, Thilges supplie le prince Henri de lui permettre de quitter le gouvernement. En effet, son départ lui paraît urgent dans une alternative dont les deux cas lui sont également antipathiques : ou le prince décidera que le gouvernement «ne doit pas baisser pavillon ni s'annihiler devant les hommes de la majorité» — il s'agirait donc pour le nouveau cabinet de préparer les élections prochaines — ou bien le prince «ordonnera que le gouvernement suive la majorité dans ses tendances ultra-libérales» ; mais «le caractère de Thilges s'opposant à ces tendances», sa présence au gouvernement serait une cause d'embarras pour ses collègues.

De La Haye, à la date du 13 juillet, le lieutenant-représentant du roi grand-duc adresse à Thilges une lettre entièrement écrite de sa main et que nous reproduisons, parce qu'elle reflète avec toute la netteté voulue les opinions de son expéditeur.

«Monsieur le Directeur Général

«Quoique par ma lettre d'hier j'aie répondu au rapport que les membres du Gouvernement Grand Ducal m'ont adressé le 5 mai dernier je crois bien faire de répondre encore à votre lettre du 6 juin par laquelle vous insistez qu'une décision soit prise dans la situation du Gouvernement précité. Selon vous, Monsieur, la seule solution pour sortir de la situation actuelle vis-à-vis des Etats c'est votre sortie du Gouvernement puisque